QUELQUES ÉLÉMENTS POUR UN' BILAN ANNUEL

PAR

A. BERARD

Conservateur des Eaux et Forêts à Epinal

Tout Chef d'entreprise a besoin de disposer d'éléments chiffrés qui lui permettent de mesurer l'évolution de la production, des recettes, des dépenses, c'est-à-dire de tout ce qui caractérise le fonctionnement de son entreprise.

Le Service Forestier, en tant que gérant d'un domaine, n'échappe pas à cette nécessité.

C'est pourquoi il nous a paru indispensable d'établir chaque année, pour la 16° Conservation, ce que nous appelons un « bilan d'activité ».

Nous pensons qu'il est intéressant de décrire, ici, les rubriques principales de ce « bilan » pour l'année 1961.

Il faut d'abord préciser que la 16^e Conservation comprend le seul département des Vosges.

Elle gère 182 000 ha de forêts dont 57 000 ha appartiennent au Domaine de l'Etat.

Selon le régime adopté, la répartition des surfaces est la suivante:

Futaie régulière : 123 000 ha
Conversion : 6 500 ha
Taillis sous futaie : 52 500 ha

182 000 ha

Le personnel forestier comprend 20 Ingénieurs et Ingénieurs des Travaux, 270 Chefs de Districts et Agents Techniques, 11 Rédacteurs et Adjoints Forestiers.

I. — Production en volume

Forêts domaniales

Bois d'œuvre et d'industrie —		Снац	Chauffage —		
		-			
Feuillus	Résineux	Feuillus	Résineux		
	_				
	165 208 m ³		21 531 m ³ 48 m ³		
	340 28	33 m ³			

Forêts communales

	Bois d'Œuvre et d'industrie		Chauffage	
			_	
	Feuillus	Résineux	Feuillus	Résineux
Coupes vendues	50 414 m ³	202 178 m ³	80 372 m ³	26 149 m ³
Coupes délivrées	52 205 m ³	21 551 m ³	99 33 5 m ³	4 623 m ³
		230 729 m ³	179 707 m ³	
	333 34	48 m³	210 47	79 m ³
		543 82	7 m ³	

Total toutes forêts soumises 884 110 m³

La moyenne à l'hectare ressort à

5,965 m³ pour les forêts domaniales 4,325 m³ pour les forêts communales et 4,837 m³ pour l'ensemble

Nous ne sommes pas en mesure de donner les chiffres concernant cliaque type de forêt. On peut cependant noter que le rendement en volume à l'hectare varie entre 2,382 m³ (moyenne calculée sur 41 969 ha dans l'Ouest du département, c'est-à-dire dans la zone à taillis sous futaie dominant) et 7,581 m³ (moyenne calculée sur 13 572 ha dans la région de Saint-Dié où la futaie résineuse est seule en cause).

Il n'est pas sans intérêt d'ajouter que dans la première zone (Ouest du département) la proportion de bois d'œuvre et d'industrie s'élève à 46 % et dans le second cas (Saint-Dié) à 88 %.

II. - Production en argent

		Total	38 557 784	NF
Forêts	domaniales		16 308 297	NF

Ces valeurs sont calculées d'après le prix de vente (charges et taxes comprises) pour les coupes vendues et d'après l'estimation du service forestier pour les coupes délivrées aux Communes.

La moyenne à l'hectare ressort à

305 NF pour les forêts domaniales et 188 NF pour les forêts communales.

Si nous reprenons les deux cas cités plus haut (Ouest du département et région de Saint-Dié), nous trouvons 71 NF pour le premier et 504 NF pour le second.

La marge, déjà sensible en volume, est encore accentuée en valeur en raison de la grande différence des prix unitaires des feuillus et des résineux.

III. — Dépenses

A) Equipement.

On a construit ou remis en état, en 1961, dans les forêts domaniales: 27,560 km de routes pour une dépense de: 413 172 NF. En forêts communales les chiffres correspondants sont 39,12 km et 432 698 NF.

On a ouvert en forêts domaniales 20,431 km de fossés d'assainissement pour 20 406 NF. En forêts communales 24,794 km pour 15 755 NF.

Les repeuplements ont comporté, en 1961, les opérations suivantes:

Forêts domaniales: 261 049 plants mis en terre sur une surface de 109 ha, 957 ha de dégagement - Dépense: 89 176 NF.

Forêts communales: 973 731 plants mis en terre sur 488 ha, 1850 ha de dégagement - Dépense: 181 854 NF.

Les dépenses d'équipement peuvent donc être récapitulées comme suit :

Forêts	domaniales	522 754	NF
Forêts	communales	630 307	NF

Total 1 153 061 NF

Par rapport au revenu brut en argent, ces chiffres représentent 3,2 % en forêts domaniales, 2,8 % en forêts communales, la dépense à l'hectare étant dans le premier cas de 9 NF, dans le second cas de 5 NF.

On est en droit d'estimer insuffisantes les dépenses consacrées à l'équipement, d'autant que l'ensemble des forêts du département n'est desservi actuellement que par 1,280 km de route par 100 ha alors qu'on estime à 3 km la longueur souhaitable.

B) Entretien.

Les dépenses d'entretien (routes et repeuplements) ont été:

Forêts domaniales:

302 007 NF

Forêts communales:

 Routes
 342 620 NF

 Repeuplements
 31 151 NF

373 771 NF

Total 675 778 NF

soit à l'hectare: Forêts domaniales: 5,2 NF Forêts communales: 2,9 NF

Quelques éléments calculés pour les 182 000 hectares de forêts soumises fournissent la récapitulation suivante:

Rendement en volume à l'hectare: 4,837 m³ Revenu brut à l'hectare: 222 NF

Dépenses à l'hectare:

Equipment: 6,3 NF Entretien: 3,7 NF

10,0 NF